

DE L'ECLATEMENT URBAIN A LA FRAGMENTATION DE L'ESPACE ANNABI. DES INSTRUMENTS DE GESTION URBAINE EN QUESTION?

HAYET MEBIROUK

Université BADJI Mokhtar Annaba, Département d'Architecture
Algérie.

Reçu le 09/02/2011 – Accepté le 14/12/2012

Résumé

Le présent article interroge la forme de la ville algérienne à partir de l'exemple Annabi dont la structure physique est marquée par un éclatement spatial et des discontinuités typo-morphologiques. Cette forme d'urbanisation en " éclats " pose une question fondamentale celle de la fragmentation urbaine qui apparaît comme un état révélateur d'une rupture de l'espace et d'une perte de sa cohérence et de sa cohésion. La fragmentation en tant que phénomène urbain combine des composantes spatiales, sociales et notamment politiques, et s'exprime au sein de l'agglomération de Annaba par la conjonction de plusieurs facteurs : Ne découle-t-elle des outils d'urbanisme et de planification urbaine incapables à y faire face.

Mots clés: fabrique de la ville, éclatement urbain, fragmentation spatiale, instrument de gestion urbaine, PDAU, agglomération Annabi

Abstract

FROM URBAN BURSTING TO THE FRAGMENTATION OF ANNABA SPACE. THE INSTRUMENTS OF THE URBAN MANAGEMENT IN QUESTION?

This article examines the shape of the Algerian city through the case of Annaba whose physical structure is marked by a space bursting and typo-morphological discontinuities. This form of urbanization in "bursts" that poses a fundamental question of the urban fragmentation appears as an indicator of a state out of the space and a loss of its coherence and cohesion. The fragmentation as an urban phenomenon combines spatial components, social notably policy, and expressed within the Greater Annaba by the conjunction of several factors: Does it result of urbanism instruments and urban planning unable to cope.

Keywords: building of the city, urban bursting, fragmentation spatial, urban management, PDAU, agglomeration of Annaba

ملخص

من الانفجار الحضري إلى التجزئة المجالية في عنابة .

سؤال حول أدوات التسيير الحضري؟

يتناول هذا المقال شكل المدينة الجزائرية من خلال المثال العنابي الذي يتميز بهيكل فيزيائي متفككا فضائيا و متقطعا نوعيا و شكليا. يطرح هذا الشكل من التعمير "المتجزئ" سؤال جوهرى يتعلق بالتجزئة الحضارية التي تظهر كحالة كشف لانفصام المجال و فقدان تناسقه و تماسكه. تجمع التجزئة كظاهرة حضرية، مكونات تتعلق بالمجال، المجتمع بما في ذلك السياسة، وتترجم في نطاق التجمع العنابي من خلال اقتران العديد من العوامل: هل يمكن إرجاعها لأدوات التعمير والتخطيط الحضري العاجزين على مواجهة الإشكالية؟

كلمات مفتاح: اتصنيع المدينة، الانفجار الحضري، تجزئة المجال، أدوات التسيير الحضري، مخطط الرئيسي للتهيئة و التعمير، التجمع العنابي.

1 Introduction

L'éclatement urbain est une expression qui désigne l'étalement intense et discontinu de l'urbanisation [6]. La question de l'éclatement urbain est à l'ordre du jour en Algérie et dans de nombreux pays du monde. Ce phénomène qui retient l'attention des spécialistes de l'urbain, est exécration car il concrétise l'effritement de l'idée de ville compacte, et porte en lui le refus de solidarité avec le reste de la ville agrégée et civique. L'éclatement urbain est donc vécu comme une dilution d'un modèle, dilution contre laquelle il conviendrait d'intervenir spatialement afin de créer des formes de continuité et d'articulation de la totalité.

Les villes algériennes, comme partout d'ailleurs, se fabriquent et se re-fabriquent à partir de leur périphérie. Cette manière de faire des fragments de villes est lourde de conséquences environnementales, économiques et sociales. Les grandes villes algériennes d'aujourd'hui présentent " [...] un formidable étalement urbain doublé d'un éclatement manifeste de bâtis résidentiels et fonctionnels souvent inachevés" ([2], p. 2), et se caractérisent par une discontinuité croissante entre les différentes unités urbaines et une hétérogénéité de leur forme urbaine [1].

L'éclatement des implantations et la discontinuité spatiale constituent, selon l'introspection de F. avez Bouchanine (2002), les catalyseurs de la fragmentation spatiale que connaît la grande ville algérienne en l'occurrence Annaba. Cette dernière dont l'évolution s'est produite en tache d'encre en achoppant sur les flancs de l'Edough, se distingue par un espace urbain désarticulé et un espace bâti le plus souvent inapproprié et non « reconnu » par ses habitants. A l'échelle de la ville-centre, l'éclatement spatial se lit par une mauvaise articulation entre différents mondes spatialement concrétisés sous forme de ville traditionnelle, ville coloniale, et ville postcoloniale.

L'éclatement urbain et son corollaire la fragmentation de l'espace sont des problématiques urbaines ayant intéressé beaucoup de chercheurs. Pour contribuer à cette question, cet article se propose de décrypter le processus d'urbanisation à Annaba et de définir les principaux traits de la fragmentation spatiale. Aussi faudrait-il s'interroger sur la planification urbaine et la gestion de l'espace qui s'imposent tant bien que mal au développement de nos agglomérations et ne répondent que rarement à la réalité urbaine?

La description, l'analyse et l'explication d'événements à travers le temps constituent le support sur lequel repose ce travail appuyé par l'enquête basée sur l'entrevue qui cible les institutions publiques impliqués directement dans la fabrique de la ville.

1- PROCESSUS DE FABRIQUE DE L'URBAIN A ANNABA

Historiquement, l'Algérie, par comparaison aux pays du Maghreb, a subi et continue à subir le plus de rythmes de mutations dans ses espaces. L'évolution de l'urbanisation a connu plusieurs étapes. A l'époque

précoloniale, la ville traditionnelle, sous la forme de Médinas a subi peu de changements sinon un agrandissement progressif avec quelques modifications de détails apportées à certains monuments officiels sans altération du cadre originel. L'intervention coloniale en Algérie, s'est basée sur la création d'une ville européenne prenant possession de la médina s'agglutinant à elle, la ceinturant, captant ses principales activités pour enfin la juguler [5]. Les dates clés se présentent comme suit :

1-1 Période coloniale et extension de la ville, de l'intramuros à l'extramuros

Aménager la ville pour la colonisation, tel était le souci du corps expéditionnaire installé à Bùna-Annaba (1832) qui prend dorénavant le nom de « Bône ». Le premier plan d'urbanisme colonial de Bône a été adopté en 1845. Subséquemment, la ville historique, remaniée, est renforcée d'une cité nouvelle qui prend forme à partir de 1845 (Cf. Carte 1). Le périmètre du nouvel ensemble urbain se dessine avec l'achèvement de la construction des nouveaux remparts vers 1861[3]. Le centre colonial « intra-muros » se développe à l'Ouest du centre historique et se sépara de ce dernier par un axe Nord/sud le cours "Bertagna"¹ connaissant lui aussi l'érection d'un ensemble architectural important : édifices publics et immeubles d'habitations (Cf. Photo n°3). Les années 1900 connaissent la disparition de la colline des Santons laquelle ouvre la perspective de l'étirement de la ville vers le Nord. Ainsi, au début du XXème siècle naissent les nouveaux quartiers résidentiels extérieurs au rempart.

Avec les années 1950, les remparts coloniaux disparaissent, démolition qui entraîne la disparition des limites murale et physique entre les différentes composantes de « Bône ». Néanmoins, des éléments structurants manifestent la séparation entre ensembles urbains [3].

À partir des années 1950, Bône devint une ville par excellence, mais l'exode rural et son corollaire la prolifération des bidonvilles ont fait surgir de nouveaux problèmes interpellant l'administration coloniale pour prendre en charge la population autochtone. Des programmes de logements de type HLM² furent lancés en conséquence mais restant en deçà de la demande croissante en logement. L'extension de la ville devrait donc se solder dans un autre territoire, celui de « Hippone ».

En 1958, un plan d'extension de la ville a été élaboré dans le cadre du « plan de Constantine », qui devait contenir les besoins d'une population de plus en plus croissante, besoins estimés en 1959 à 22.000 logements. Le Plan de Constantine de 1959 et le PUD³ de 1960 vont lancer un nouveau regard sur le développement de la ville d'Annaba, en optant pour son industrialisation (Cf. Carte 2). La ZUP⁴ « Hippone » est alors prévue à

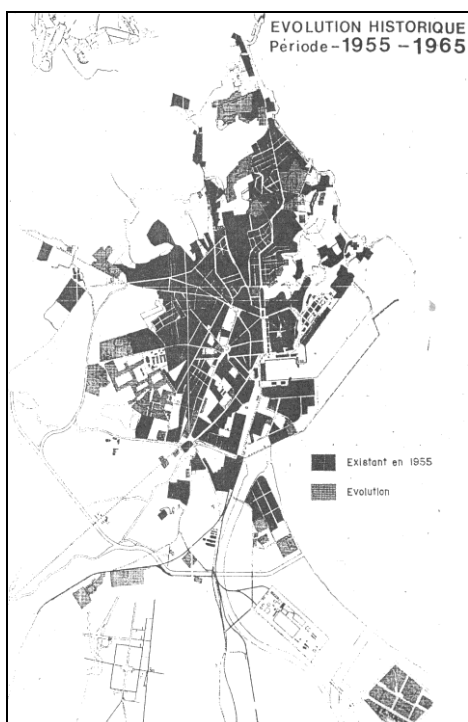
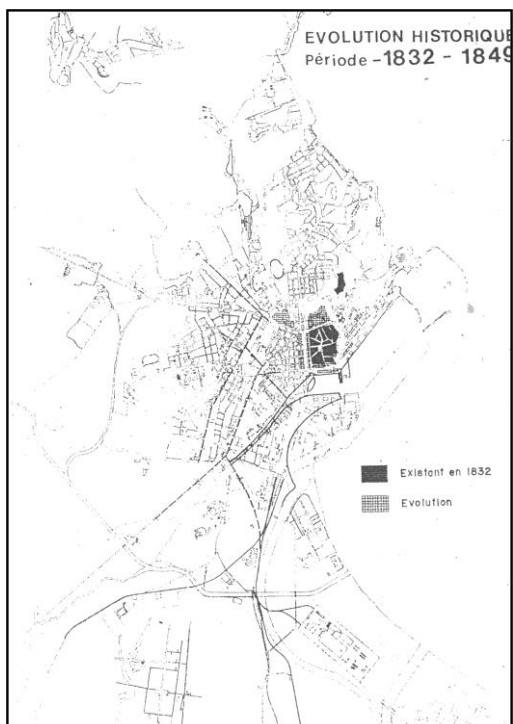
¹ Actuellement Cours de la Révolution.

² Habitation à Loyer Modéré.

³ Plan d'Urbanisme Directeur.

⁴ Zone à Urbaniser par Priorité.

l'endroit de l'actuelle ZHUN⁵ d'El-Bouni pour accueillir plus de 15.000 logements et où le Complexe Siderurgique d'El-Hadjar était également prévu.



Carte n°1: Naissance de la ville coloniale (1845) Carte n°2 : Extension de la ville coloniale (1955- 1965). Réf. PDAU 2008

1-2 L'Etat national et l'apparition des zones périphériques

Après l'indépendance, la politique d'urbanisation

⁵ Zone d'Habitat Urbain Nouvelle

a appliqué le contenu du Plan de Constantine en programmant des opérations de «ZHUN» et industrialisant davantage le territoire, notamment l'axe Annaba – El-Hadjar. Cet axe a pris de l'importance par rapport à la RN44 Est et la RN44 Ouest avec la réalisation du programme de la ZHUN de Sidi-Amar, comme effet du renforcement du pôle industriel d'El-Hadjar. Ainsi, la réalisation des ZHUN (1975) n'est pas parvenue à résorber la crise de logements qui a sévit en Algérie, et à éradiquer complètement l'habitat illicite. La ville connaît en l'occurrence une bidonvillisation sans précédent, atténuée (en 1983) par une opération de débidonvillisation opérée par le transfert de l'habitat illicite vers des sites éloignés mais problématiques⁶. Une réorientation de la politique de l'habitat vers la promotion immobilière est née suite à la crise économique de 1986 dont la nature exige la sélection de terrains urbains et plus convoités. La raréfaction du nombre de logements sociaux réalisés, comme effet de cette politique, accentué par une situation sécuritaire dégénérée a entraîné la réapparition de l'habitat précaire en zone périurbaine (Sidi-Harb est un cas très illustratif).

Au-delà de 1990, l'état Algérien a connu la promulgation d'une série de lois allant de pair avec un nouveau système ultra-libéral, et la naissance de nouveaux acteurs urbains: Agence foncière, CALPI⁷, société civile, unions patronales, etc. (intervenants déterminants dans la forme de la dynamique urbaine). Précisons que la politique de promotion foncière a été initiée par les pouvoirs publics entre 1986-1992 en créant deux nouveaux acteurs l'Agence Foncière et l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL) ayant donné lieu à des lotissements et plates-formes localisés à Bouzaaroura, Sidi Salem, El Bouni et Sidi Harb, etc. [09].

2- QUELS TRAITS POUR LA FRAGMENTATION DE LA FORME URBAINE ANNABIE ?

L'agglomération d'Annaba se caractérise par un relief varié, constitué essentiellement de montagnes, de collines et de plaines. A cette particularité géographique s'ajoutent le cours d'eau, le marais, les contraintes foncières, géomorphologiques et humaines que traduit notamment l'industrialisation des années 1970 mettant en place un pôle industriel autour duquel sont nés des couloirs d'urbanisation notamment l'axe industriel et urbain «Annaba- El-Hadjar» constituant le noyau du pôle industriel. Conjugés à d'autres facteurs, ces contraintes dessinent inéluctablement une forme particulière de la ville.

Beaucoup de travaux attestent que la ville algérienne présente une fragmentation physique incontestée ([1], [2])⁸. Cette forme "négative" de la ville est générée si certains traits sont réunis sachant que la fragmentation

⁶ Au vu de l'éloignement, ces sites nécessitaient un financement pour les raccorder avec la ville-centre.

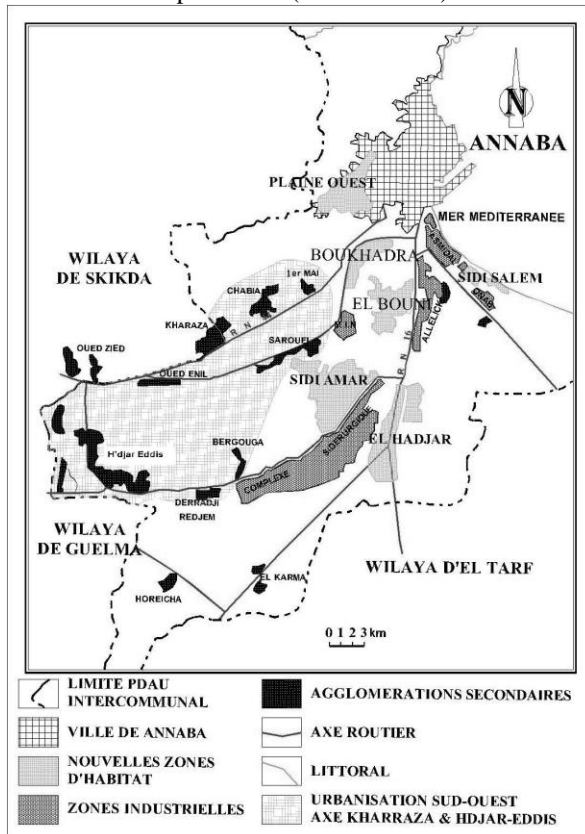
⁷ Comité d'Assistance pour la Localisation et la Promotion des Investissements.

⁸ Voir les articles de A. Bendjelid (1998) et A. Bendjelid et Hafiane (à paraître).

spatiale est appliquée à des situations urbaines caractérisées par un aspect éclaté, hétérogène et peu articulé physiquement et visuellement [08].

2-1 Eclatement et éparpillement des nouvelles implantations

L'étalement périurbain non planifié et non maîtrisé remonte à l'époque coloniale. La lecture de l'occupation spatiale de l'agglomération d'Annaba dévoile une excentricité de l'urbanisation avec compacité au Nord (avec une densité de l'ordre de 10 logements par hectare) et émiettement au Sud avec une densité de 0,96logts/ha. Cette disparité est traduite par la concentration de l'urbanisation dans la partie Ouest et sa vacuité dans la partie Est laquelle abrite les activités industrielles et aéroportuaires (Cf. Carte n°3).



Carte 3: Eclatement et discontinuité spatiale de l'agglomération Annabie.

Réf. PDAU 2008.

2-2 Absence d'articulation entre certains « éclats » urbains

L'organisation de l'agglomération de Annaba qu'elle soit à l'échelle intercommunale ou à l'échelle des zones et sous-zones présentent certaines incohérences et manque d'articulations entre l'Est et l'Ouest et la densification des relations entre le Nord et le Sud, cela appelle des actions à différents termes pour déboucher dans un développement plus harmonieux. Par ailleurs, l'organisation plus ou moins ramifiée du réseau routier met en situation d'exclusion certaines localités et privilège certaines autres en les inscrivant par rapport aux grands couloirs de transport.

D'ailleurs, la vocation des espaces est à l'origine des interstices naissant entre l'Est et l'Ouest : l'Est est nanti d'activités industrielles et de grands équipements

tandis que l'Ouest se contente de localités périphériques démunies où se localise le plus faible taux de population. A titre d'exemple, l'ensemble d'El-Bouni est desservi par la rocade Ouest et par la RN 16 qui permettent un accès rapide et sécurisé en venant d'Annaba, mais semble peu adéquat en venant d'El-Hadjar. Cette situation pose la problématique d'articulation d'El-Bouni avec El-Hadjar et Sidi Amar. La daïra d'El-Bouni regroupe administrativement l'agglomération de Sidi-Salem et l'aéroport qui dépend fonctionnellement de la ville-centre. Aussi, les localités de Chabbia et une partie de Kherraza comme territoire de cette daïra ne disposent d'aucune voie vers l'ACL⁹ concrétisant cette relation, problème auquel fait face l'agglomération de Sidi-Salem¹⁰.

L'on précise que les articulations ne peuvent se réduire aux mailles routières, elles s'étendent aux espaces extérieurs pratiquement absents au sein d'Annaba et quand ils existent, ils sont généralement mal-définis et ne peuvent accomplir leur rôle en tant qu'élément d'articulation et de structuration.

2-3 Hétérogénéité des formes du paysage

L'hétérogénéité des formes du paysage est visible tant au niveau du tissu urbain qu'à celui de l'habitat. La juxtaposition de typologies hétérogènes n'est pas un phénomène récent, elle découle de la colonisation dont l'impact et le modèle urbain dicté se sont fait sentir dans les nouvelles formes et modalités différentes de fabrication de la ville. Actuellement, la juxtaposition du paysage rural et du paysage en voie d'urbanisation est marquée autour de la ville-centre et des localités périphériques où se greffent des bidonvilles sur les nouvelles zones d'habitat collectif comme à Boukhadra, Sidi-Salem ou à proximité des usines et des grandes agglomérations accusant une fragmentation visuelle indéniable (Photos n°1 et 2).

L'agglomération Annabie est composée d'une périphérie desserrée et sous-équipée et une ville-centre compacte dans laquelle s'y juxtaposent :

- le noyau traditionnel marqué par la perte de son identité et séparé du noyau colonial par le Cours de la révolution (Photo 3) donnant naissance à une ville duale.
- le noyau colonial en rupture avec sa périphérie proche de l'époque postcoloniale par la traversée de la pénétrante Ouest;
- les grands ensembles qui offrent un cadre bâti dans un espace urbain désordonné que les instruments juridiques, réglementaires et techniques ainsi que les mesures d'aménagement n'ont pu contenir ;
- et enfin les lotissements planifiés situés sur les flancs du mont de l'Edough où coexiste un habitat « ségrégué » (auto-construction, bidonvilles), caractérisé par une absence d'hygiène et d'infrastructures (Photo 4).

En plus de l'hétérogénéité typo-morphologique, la précarité du parc logement en tant qu'indice isolé influe négativement sur le dessin du paysage urbain annabi et renforce la fragmentation visuelle d'autant que

⁹ Agglomération Chef Lieu.

¹⁰ Enquête effectuée avec le concepteur du PDAU 2008.

l'agglomération de Annaba dénombre 7.364 unités de logements précaires (baraques et précaires informels) dont 85,08% sont localisées en zones agglomérées et 14,92% en zones éparses [09].



Photo n° 1 : Habitat collectif ceinturé de bidonvilles datant de l'époque coloniale.



Photo n° 2 : Juxtaposition de plusieurs typologies allant de l'habitat précaire à l'habitat collectif promotionnel en passant par les bidonvilles.

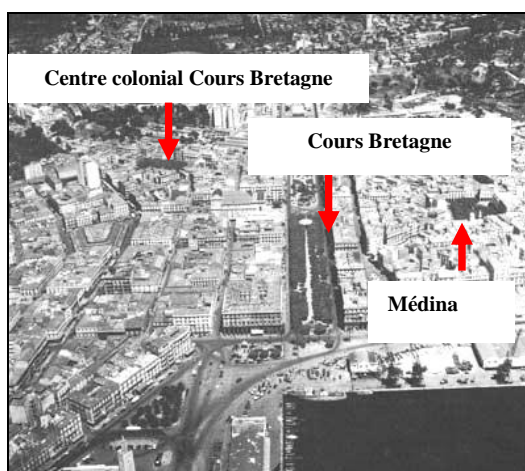


Photo n° 3 : Séparation de la ville Indigène de la ville coloniale par le cours Bretagne (Actuel cours de la révolution).



Photo n° 4: Coexistence de deux types d'habitat: lotissement social et bidonvilles.

2-4 Disparités en termes d'équipements et de services urbains

Des disparités en matière d'équipements et de services apparaissent comme une autre différenciation renforçant les inégalités socio-spatiales à Annaba. Des décalages sont enregistrés entre la ville-centre et la périphérie dans différents secteurs, montrés à travers le tableau suivant.

Tableau: Décalages au niveau d'équipements et de services urbains

Secteurs	Ville-centre	Périphérie
Poste et télécommunication	La ville-centre concentre en son sein 123 cybercafés (soit 85%) et 113 cabines téléphoniques (soit 79%)	Les Communes réunies concentrent 15% de cybercafés et 31% de cabines téléphoniques
Secteur scolaire	dominance de la zone Nord (72% des réalisations)	28% répartis au Sud-Ouest et la zone portuaire.
Secteurs sanitaire	Concentration excessive de la quasi-totalité des infrastructures étatiques et privées au sein du bi-pôle Annaba- El Bouni et Sidi Amar- El-Hadjar.	Les infrastructures privées sont quasi-inexistantes au niveau de l'axe oblique Nord-Sud de part et d'autre de la RN44 et le long du CW122.
Secteur	hyper-concentration	18% sont

sportif et de loisir	au niveau de l'agglomération chef lieu atteignant 82% (tout type confondu).	répartis sur le reste de l'espace intercommunal
-------------------------------------	---	---

Source: PDAU, 2008.

Dans l'histoire passée et récente, divers facteurs ont conduit à un type d'urbanisation qui suggère une certaine fragmentation du tissu urbain défini par la coprésence des traits susmentionnés. Ce phénomène de fragmentation est renvoyé aux politiques d'aménagement urbain et aux instruments de planification spatiale et de gestion urbaine qui n'ont pas eu d'impacts réels sur la maîtrise de la croissance urbaine du fait de leur quasi-inapplication : décalage temporel et déficit en termes d'analyse et d'anticipation sur les comportements des acteurs urbains [4].

3- DES INSTRUMENTS JURIDIQUES SANS IMPACTS REELS SUR LA MAITRISE DE LA CROISSANCE URBAINE (EXEMPLE DU PDAU ¹¹).

Initialement, quand l'élaboration des instruments d'urbanisation était encore nouvelle l'on s'efforçait d'approuver les instruments sans qu'ils offrent une amélioration réelle au cadre urbain [11]. Aujourd'hui, plus que jadis ces instruments semblent ne pas répondre à la réalité urbaine. Les retards enregistrés dans leur établissement font qu'à peine achevés, ils sont déjà dépassés. Ces instruments sont sujets à des contraventions et des remises en cause incessante notamment par l'institution chargée de leur élaboration et de leur mise en œuvre¹²

A travers l'exemple d'Annaba, l'on constate que l'instrument d'urbanisme de l'espace intercommunal Annabi de 1996 (soumis à la révision) a opté pour un développement bipolaire qui a fait naître la ville nouvelle de H'djar Ediss et a rehaussé certaines localités au statut administratif pour renforcer le système urbain. Le PDAU intercommunal a été façonné dans un contexte d'urgence et de contraintes : le foisonnement des programmes importants (de promotion foncière, de logements sociaux) nécessitait d'être mis en chantier dans l'urgence. Le PDAU s'est limité à exposer une stratégie, à exprimer des besoins en logements et équipements et à définir les potentialités pouvant mobiliser les politiques sectorielles. Depuis son entrée en vigueur, le premier PDAU n'est pas parvenu à faire face à tous les problèmes relatifs à la ville d'où la nécessité de sa révision. Les problèmes retenus dans le cadre de l'exercice de la révision du PDAU mettent en avant certains aspects liés à :

¹¹ Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

¹² Enquête effectuée avec les institutions publiques: Direction d'Urbanisme, Service technique de l'APC, Représentants de l'Ordre des architectes de Annaba.

- une occupation du territoire préjudiciable au renforcement de la structure urbaine de la communauté au cours des prochaines années;
- l'anarchie et le sous-équipement du développement périphérique ;
- la détérioration physique des parties centrales rudement revitalisées ;
- une concertation absente entre les différents acteurs du développement et de la gestion de l'agglomération.

Ainsi, le PDAU intercommunal de 1996 s'est limité à résoudre les problèmes techniques et s'inscrire dans une vision intégralement prévisionnelle des besoins à satisfaire. Cet instrument a négligé les nouvelles modalités d'action sur l'espace urbain, à travers une offre foncière liée à la concrétisation de projets d'investissement. Les phénomènes d'extension spontanée des espaces périurbains ne sont pas maîtrisés par le PDAU. Cette non maîtrise est imputable aux points suivants :

- ✓ l'approche développée par le PDAU (1996) était technico-administrative qui ne dépasse pas le cadre de la prévision vers la prospection,
- ✓ Le PDAU a ignoré les espaces porteurs de développement et de dynamique, et le potentiel dégagé s'est avéré en deçà de la demande,
- ✓ Le PDAU a sous-estimé les perspectives de développement démo-économiques ce qui s'est traduit par la prolifération de l'habitat précaire [09].

Juridiquement, le « PDAU » est opposable aux tiers, la loi n° 90-29 précise dans son article 10 qu'aucun usage du sol ou construction ne peut se faire en contradiction avec les dispositions du « PDAU », sous peine de sanctions prévues par la loi en vigueur. Sans compter les décalages existant entre les objectifs théoriques et la réalité de la pratique urbanistique et de l'espace urbain, les instruments d'urbanisme subissent des infractions. Les dépassements se situent à tous les niveaux du processus de production urbaine parce qu'il y a d'autres priorités, des espaces urbains peuvent être détournés par les responsables municipaux en transgressant les documents d'urbanisme. D'ailleurs, les retards enregistrés dans leur établissement font qu'à peine achevés, ils sont déjà dépassés¹³.

¹³ Résultat de l'enquête 2011.

CONCLUSION

L'agglomération d'Annaba se particularise par une centralité concentrique et une périphérie sous-équipée et dévalorisée. Elle est marquée par une morphologie urbaine hétéroclite et un paysage urbain éclaté et discontinu. Cette forme d'urbanisation éclatée voire fragmentée est due à plusieurs facteurs : éclatement des implantations et la discontinuité spatiale qui en découle, hétérogénéité forte du tissu par la juxtaposition de fragments typo-morphologiques différents, accrue par une inégalité typo-morphologique au niveau de l'équipement et de service.

Livré à des décisions ponctuelles d'autorités locales qui agissent sous la pression de l'urgence, le produit spatial actuel témoigne de l'inefficacité des instruments d'urbanisme qui contrastent avec une croissance urbaine plutôt spatiale ayant généré des dysfonctionnements importants au sein des villes et des congestionnements prononcés, sources de divers problèmes : Précarité, spontanéité, dégradation du cadre de vie urbaine. L'inadaptation des outils de planification et de gestion urbaine ont généré de développements illicites qui atténuent les carences de la ville planifiée, absorbent la croissance, mais affermissent une extension hétérogène et discontinues sur les périphéries de la ville.

REFERENCES

- [1] **Bendjelid A.**, 1998, « La fragmentation de l'espace urbain d'Oran (Algérie). Mécanismes, acteurs et aménagement urbain », in revue *Insaniyat* n°5, Crasc, Oran, p, 61- 83.
- [2] **Bendjelid A., Hafiane A.**, « De la fragmentation physique dans les villes algériennes », in *Fragmentation spatiale et urbanité au Maghreb*, Tours, URBAMA, (à paraître).
- [3] **Dahmani S.**, *De Hippone-Bùna à Annaba histoire de la fondation d'une métropole*, (1-218), Graphic design, Wilaya de Annaba, (2001).
- [4] **Conseil National Economique et Social « CNES»**, Rapport sur la ville algérienne ou le devenir urbain du pays. www.cnes.dz/cnesdoc/cneshtm/ville.htm
- [5] **Cote M.**, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Flammarion, Paris, (1988).
- [6] **Genestier Ph.**, « La rhétorique de la ville fragmentée ou quand l'idée holiste est déléguée à l'échelon local », in *La fragmentation en question : Des villes entre fragmentation sociale et fragmentation spatiale* (1-411), l'Harmattan, Paris, (2002), pp. 119-137.
- [7] **Navez-Bouchanine F.**, « La fragmentation spatiale et urbanité au Maghreb », in *La fragmentation en question : Des villes entre fragmentation sociale et fragmentation spatiale* (1-411), l'Harmattan, Paris, (2002), pp. 153- 188.
- [8] **Navez-Bouchanine F. et Signoles P.**, « Fragmentation spatiale et urbanité au Maghreb », rapport pour le Plan Urbain, bon de commande n° 2 du 25 février (1998).
- [9] **Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme**, « PDAU » Intercommunal de Annaba-Sidi-Omar-El-Bouni, El-Hadjar, (2008).
- [10] **Projet de recherche n° G011 20100097**, La remise en question des instruments d'urbanisme pour de meilleurs outils de pratique urbaine. Le cas de Annaba. Bilan (2011).
- [11] **Saidouni M.**, *Eléments d'introduction à l'urbanisme*, CASBAH éditions, 2000, Alger.